

Journée contre la précarité énergétique 5^{ème} édition - 18 novembre 2025

Quand les énergies renouvelables financent la lutte contre la précarité énergétique

Communiqué de presse – 12 novembre 2025

À l'occasion de la 5^{ème} édition de la Journée contre la précarité énergétique, le réseau Cler met en lumière une dynamique inspirante : **en France, des territoires mobilisent les revenus issus de projets d'énergies renouvelables pour financer des actions sociales en faveur des ménages en précarité énergétique.**

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, de réduction des aides à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' et de contraintes budgétaires importantes pour les collectivités territoriales, ces initiatives démontrent que les projets locaux d'énergies renouvelables ne se limitent pas à produire de l'électricité propre : ils peuvent aussi constituer un outil direct de lutte contre la précarité énergétique et d'amélioration du quotidien des habitants les plus vulnérables.

En 2025, **plus d'un Français sur trois connaît des difficultés pour payer ses factures d'énergie et 35 % souffrent toujours du froid dans leur logement¹** – soit 2,5 fois plus qu'en 2020, année de lancement de la Journée. De nombreuses études dénoncent l'impact sur la santé des foyers vivant en situation de précarité énergétique. En effet, des systèmes de chauffages inadaptés ou des installations défectueuses peuvent provoquer des intoxications au monoxyde de carbone (CO), tandis que l'humidité et les moisissures liées à une mauvaise isolation dégradent durablement la salubrité des logements et peuvent provoquer des maladies cardiovasculaires et respiratoires.

Face à ces enjeux, des acteurs locaux ont décidé de mettre en place des programmes dédiés pour lutter sur leur territoire contre la précarité énergétique. Si de nombreuses solutions existent, le réseau Cler met en lumière **trois territoires exemplaires - dans la Drôme, les Côtes-d'Armor et le Maine-et-Loire -, où les revenus issus de projets d'énergies renouvelables permettent de financer des actions sociales ciblées pour réduire la précarité énergétique.**

« Chaque euro investi dans la transition énergétique locale peut améliorer concrètement la vie des familles les plus touchées par la crise énergétique. Cette solidarité territoriale est au cœur du modèle de transition que nous défendons. » Anne Auclair, directrice du réseau Cler.

Communauté de Communes du Kreiz-Breizh (Côtes-d'Armor) : l'énergie citoyenne au service des ménages fragiles

La Communauté de Communes du Kreiz-Breizh a créé en 2020 la société Énergies Renouvelables Kreiz-Breizh (ERKB), dont elle est l'actionnaire unique. Cette structure a participé au développement de 4 projets éoliens sur le territoire. Fin 2022, une participation a été cédée afin de sécuriser la capacité d'investissement et de lancer de nouveaux projets, notamment dans un parc photovoltaïque.

Les revenus issus de ces participations ont permis de financer **35 000 € sur trois ans** pour soutenir le programme Slime* local, réduisant le reste à charge de la collectivité.

Depuis 2023, **plus de 280 ménages ont ainsi bénéficié d'un accompagnement** : visites à domicile, premières réparations d'urgence et orientation vers des dispositifs adaptés (Fondation pour le logement des défavorisés, programme de rénovation globale du bâti, etc).

Dans ce territoire rural du Centre Bretagne, marqué par un habitat ancien et individuel, les interventions concernent souvent des logements vétustes , caractérisés par la présence d'humidité et des défauts d'isolation.

*Le programme Slime, porté par Cler Solutions, une filiale du réseau Cler, est un dispositif national pour repérer, orienter et accompagner des ménages en situation de précarité énergétique.

Vallée de la Drôme : des kits d'isolation de chauffe-eau économes grâce à un fonds de solidarité issu de projet ENR.

Au sein de la coopérative citoyenne dwatts, les installations photovoltaïques en autoconsommation collective génèrent non seulement une électricité locale à prix maîtrisé pour les usagers, mais aussi un **fonds de solidarité dédié à la lutte contre la précarité énergétique**. Sur la première année d'exploitation, la coopérative a ainsi généré un excédent de 10 000 euros.

Ce fonds a permis de financer **l'achat et l'installation de kits d'isolation de chauffe-eau** pour des ménages en situation de précarité énergétique. Ces kits – comprenant une jaquette isolante à installer sur le chauffe-eau, un limiteur de température



programmable, plusieurs mousseurs pour réduire le débit d'eau chaude et un guide écogestes ciblés-, permettent d'économiser jusqu'à 30 % d'énergie et 15 % sur la facture d'eau, avec un retour sur investissement inférieur à deux ans (le coût d'un kit fourni-posé est d'environ 400 euros).

24 premiers kits seront déployés sur le premier semestre 2026, en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs et le service public de l'énergie intercommunal.

Mauges Communauté (Maine-et-Loire) : un parc éolien citoyen au bénéfice direct des familles

Le parc éolien de l'Hyrôme, co-porté par des citoyens et Mauges Communauté, et mis en service le 1^{er} juillet 2020, vend son électricité directement à Enercoop. Une partie de la rémunération issue de la bonification de l'électricité produite est consacrée à un partenariat avec le CCAS de Chemillé-en-Anjou pour financer des actions de lutte contre la précarité énergétique.

Chaque année, **6 000 € sont ainsi reversés** pour des interventions sociales, des diagnostics énergétiques auprès des ménages et des actions collectives de sensibilisation (jeu autour des gestes de sobriété énergétique dans la maison, ateliers de sensibilisation sur comment lire une facture d'énergie). En tant que Territoire Zéro Non-Recours, Chemillé-en-Anjou mobilise les Locaux-Moteurs pour aller à la rencontre des personnes et les informer sur les aides auxquelles elles peuvent recourir. Ces personnes qui se déplacent aux domiciles des habitants et habitantes ont été formées au sujet de la précarité énergétique pour détecter des situations de et identifier des foyers en difficulté.

1 Baromètre énergie-info 2025 du médiateur national de l'énergie

À propos du réseau Cler

Le réseau Cler est une association nationale agréée pour la protection de l'environnement rassemble près de 300 structures engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique à la fois juste et ambitieuse. Son objectif : accélérer la transition énergétique à l'échelle locale, nationale et européenne.